

### EPIC ALGERIE POSTE **DIRECTION GENERALE**

### Direction des Ressources Humaines et de la Formation Commission de Sélection nationale

# APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Nº 1064 1DRHF/SEC7/2017 Page: 112 Référence :

Date: 0 7 DEC. 2017

ERO/DRH/09/V1

### **DESTINATAIRES:**

- MADAME ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DES CENTRES FINANCIERS.

DIFFUSION:		
Par Affichage	Par Courrier	Par Web

**OBJET**: Appel à candidature national.

POSTE OFFERT : Sous-Directeur Unité (Contrôle).

Liste détaillée en pièce jointe (Annexe N°1)

### **CONDITIONS REQUISES:**

Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°2)

### DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche de candidature (Annexe N°3), renseignée correctement, sans rature ni surcharge, et dûment visée par le responsable hiérarchique accompagnée des pièces justificatives.

DATE DE CLOTURE: Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de vingt et un (21) jours ouvrables.

### **VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :**

Le dossier de candidature cité supra est transmis, soit :

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRHF, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER:
- Par E-mail sur la boite sec.csn@poste.dz;

Ou bien, le déposé directement auprès du secrétariat de la Commission de Sélection Nationale contre accusé de réception.



Direction	des Ressource	s Humaines	et de la Formation
Commission de Sélection nationale			

# APPEL A CANDIDATURE **INTERNE**

Date: 0.7 DEC. 2017

Page:

ERQ/DRH/09/V1

212

Référence:

112/064/ DRHFISEC /2014

### **REFERENCES REGLEMENTAIRES:**

- Décision d'Institution d'une Commission de Sélection Nationale : DGAP/SCT/1302/2017 du 06/09/2017;
- Note de procédure relative aux modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs : DGAP/SCT/10/2017 du 06/09/2017;
- Note N°1851/DGAP/SECT/2017 relative aux conditions d'éligibilité pour l'accès aux postes et emplois supérieurs régis par la convention collective d'Algérie Poste.

**SIGNATURE** 







Structure	Désignation
ADRAR	Inspection
AIN DEFLA	Inspection
ALGER CENTRE	Inspection
BISKRA	Inspection
MILA	Inspection
OUARGLA	Inspection
TIARET	Inspection
Total	7



# Direction des Ressources Humaines et de la Formation

(Annexe N°2) Conditions d'accès au poste de Sous Directeur Unité (Contrôle)

		91	* I 'anciennaté exigée est arrêtée à la date de lancement des annels
Indispensable	6	Sans condition	Chef d'établissement Hors série
Indispensable	6	Sans condition	Chef de centre Hors série
Indispensable	6	Sans condition	Chef de Projet
Indispensable	6	Sans condition	Auditeur Chef
Indispensable	6	Sans condition	Chef de département central
Indispensable	6	Sans condition	Chef d'établissement-Classe exceptionnelle
Indispensable	6	Sans condition	Chef de centre-Classe exceptionnelle
Indispensable	6	Sans condition	Vérificateur en chef
Indispensable	6	Sans condition	Chef d'établissement-Hors classe
<b>Indispensable</b>	6	Sans condition	Chef de centre-Hors classe
Indispensable	6	Sans condition	Ingénieur formation
Indispensable	6	Sans condition	Auditeur principal
<b>Indispensable</b>	6	3	Chef département CNCP
Indispensable	6	3	Chef de département unité
Indispensable	6	ယ	Chef département Régional
Indispensable	6	3	Chef département école
Indispensable	6	3	Cadre comptable supérieur
Indispensable	6	3	Juriste principal
Indispensable	6	3	Vérificateur principal
Indispensable	6	3	Auditeur
Indispensable	6	3	Chargé d'études senior
Indispensable	6	4	Contrôleur de gestion
Indispensable	6	· 4	Formateur Niveau 2
Indispensable	6	4	Juriste
Indispensable	6	4	Vérificateur
Indispensable	6	4	Architecte
Indispensable	6	5	Organisateur courriers
Indispensable	6	5	Organisateur guichet
Indispensable	6	<b>9</b> 1	Chargé d'études principal
Indispensable	6	5	Formateur Niveau 1
Indispensable	6	5	Cadre financier
Indispensable	6	5	Cadre comptable
Indispensable	6	5	Chargé d'études
DIPLÔME UNIVERSITAIRE **	ANC GEN *	ANC POSTE *	POPULATION CONCERNEE

<sup>\*</sup> L'ancienneté exigée est arrêtée à la date de lancement des appels à candidatures

Soit d'un diplôme universitaire (Bac+3);

Soit d'un diplôme d'Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT



<sup>\*\*</sup> Le candidat doit être titulaire:



# Direction des Ressources Humaines et de la Formation Commission de Sélection nationale

<b>ANNEXE</b>	No	3
---------------	----	---

# FICHE DE CANDIDATURE

т	٦.	-	4.	_
	,,,,	и	и	н.

Référence : Page : .../4

	OBJET			
APPEL A CANDIDATURE	REFERENCE			
	DATE			
POSTE POURVU (Mentionner avec précision le poste à pourvoir) Ex: S-Direct Unité (Support) RHMG DUPW				
MILA)				
NOM ET PRENOM DU POSTULANT :				
N° TELEPHONE :				
E-MAIL:				
MATRICULE:				
DATE DE RECRUTEMENT :				
POSTE OCCUPÉ ACTUELLEMENT :				
DIRECTION D'ATTACHE:				

# PARCOURS PROFESSIONNEL AU SEIN D'ALGERIE POSTE :

Structure	Fonctions	Période (DUAU)
2		



Direction des Ressources Humaines et de la Formation Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 3
FICHE DE CANDIDATURE	Date:
Référence :	Page :/4

# **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES HORS SECTEUR:**

Fonctions	Période (DUAU)	
	Fonctions	Fonctions Période (DUAU)

# CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT :

Organisme	Thème	Période (DUAU)	Titre /ou diplôme



Direction des Ressources Humaines et de la Formation Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 3
FICHE DE CANDIDATURE	Date :
Référence :	Page :/4

ANCTION	DEGRE DE LA FAUTE	MOTIF	DATE

	AVIS FAVORABLE :	□/ <b>10</b>
	B. Compétence C. Initiative	/10 /10
AVIS HIERARCHIQUE	D. Intégrité	<u> </u> /10
	AVIS DEFAVORABLE : VISA DU RESPONSABLE	
	HIERARCHIQUE DIRECTE:	



Direction des Ressources Humaines et de la Formation Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 3
FICHE DE CANDIDATURE	Date:
Référence :	Page :/4

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATURES :
AVIS FAVORABLE :
••••••
AVIS DEFAVORABLE :
CANDIDAT REÇU EN ENTRETIEN ORAL LE : Dans le cas de l'adoption, par la commission, d'une évaluation orale.

### **REFERENCES REGLEMENTAIRES:**

- Décision n° du , portant création, composition et fonctionnement de la commission de sélection nationale.
- Note de procédure N° du définissant les modalités de sélection et désignation des Cadres Supérieurs et des titulaires des Emplois Supérieurs au niveau national.